

TUTORAT PLURIPASS

ANGERS - LE MANS - LAVAL



RENDRE LA **RÉUSSITE** ACCESSIBLE À **TOUS**

AVANT-PROPOS

Le tutorat est un système d'entraide existant depuis plus de 11 ans à Angers, au Mans, et à Laval, organisé par les étudiants des années supérieures (médecine, pharmacie, sage-femme, kinésithérapie, ergothérapie) pour les étudiants en PluriPASS.

Il s'agit d'un travail bénévole géré par une association indépendante et pluridisciplinaire : la 2ATP (Association Angevine du Tutorat PluriPASS), qui bénéficie du soutien du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de la Faculté de Santé et d'un contact régulier avec les professeurs de PluriPASS.

Notre objectif : garantir la réussite des PluriPASSiens dans le cadre d'un accompagnement rapproché par des étudiants motivés et engagés grâce à une pédagogie innovante et l'entretien du bien-être de l'étudiant.



Le tutorat permet aux PluriPASSiens de bénéficier de l'expérience d'étudiants ayant traversé la même année qu'eux, confrontés aux mêmes difficultés, aux mêmes attentes, aux mêmes interrogations et auxquelles ils sauront répondre au travers de multiples actions variées touchant à la fois à la pédagogie mais aussi au soutien moral et à l'orientation.

Ce guide a été réalisé par l'Association Angevine du tutorat PluriPASS (2ATP) et est mis à jour chaque année. Tu pourras le retrouver en version numérique sur le site www.asso2atp.fr.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 2

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DE SANTÉ 4

PARCOURS PLURIPASS 5

Un projet pluridisciplinaire d'accès aux études de santé...

Schéma d'étude

Les enseignements

Les modalités d'apprentissages

Le numerus clausus

LE TUTORAT 11

Que faisons-nous ?

Nos actions

Et ça fonctionne !

LE MANS ET LAVAL 20

PluriPASS au Mans

Le Tutorat au Mans

PluriPASS à Laval

Le Tutorat à Laval

LES INFORMATIONS UTILES 23

Examens

Scolarité

Carte étudiante

Restaurants universitaires

La cafétaria

Contacts tutorat

Nous situer

Nous retrouver

Contacts faculté

Remerciements

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DE SANTÉ

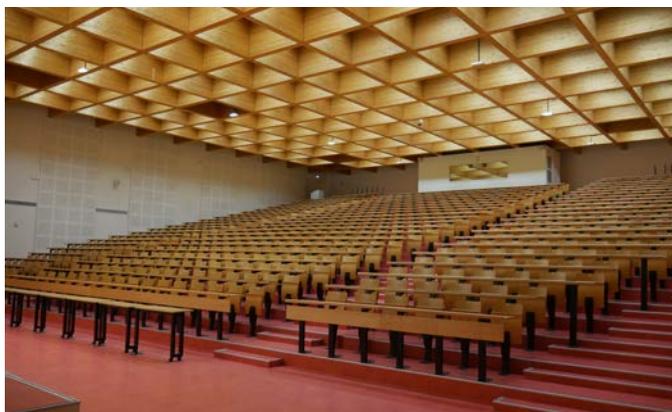
L'UFR Santé a été créée en 2015 et a permis de réunir les facultés de médecine, pharmacie, l'IFSI¹ et l'école de sages-femmes sous une même entité. Elle se veut un moteur de l'enseignement pluridisciplinaire et de l'innovation pédagogique en santé.

L'amphithéâtre dans lequel se déroulent les cours magistraux porte le nom d'un philosophe et médecin arabe du XII^{ème} siècle : Averroès. Il peut accueillir plus de 700 étudiants et a été inauguré en janvier 2008.

Les ED² ont lieu dans l'amphithéâtre Paré (200 places) et dans l'amphithéâtre Veil (400 places), juste à côté d'Averroès.

Le tutorat prend quant à lui place dans les salles de cours mises à disposition par la faculté. Le bureau du tutorat est situé au coeur de la Faculté, à côté de la scolarité PluriPASS.

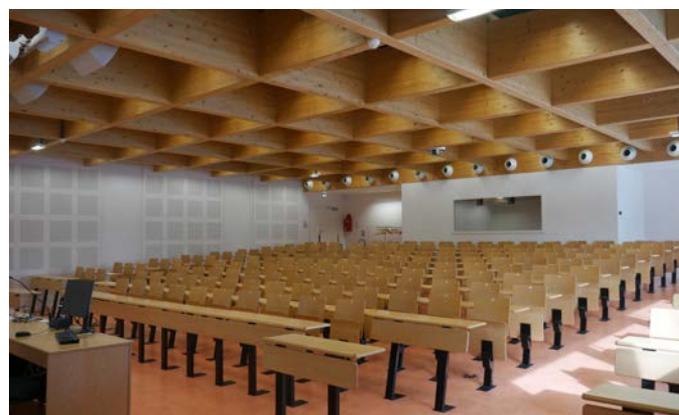
- 1 Institut de Formation en Soins Infirmiers
- 2 Enseignements dirigés



Amphithéâtre Averroès



Amphithéâtre Veil



Amphithéâtre Paré

PARCOURS PLURIPASS

UN PROJET PLURIDISCIPLINAIRE D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ...

Le parcours PluriPASS issu de la volonté de reformer l'accès aux études de santé. Ce parcours, qui arrive à la fin de ses 6 ans de période d'essai, va se voir généralisé et adapté à la rentrée 2019, avec, notamment, une forte hausse de la proportion d'étudiants issus d'AlterPass, que nous présenterons par la suite.

A ce jour, le parcours tient en 4 semestres, et permet de valider deux années de licence. En revanche, valider ces années ne veut pas dire être admis en filières de santé !

Celles-ci sont (et seront) toujours régies par le Numerus Clausus, autrement dit le nombre précis de places disponibles dans les années supérieures, définies par l'État. À la fin du S2, 70% de ce Numerus Clausus est admis en deuxième année des filières de santé. Sur ces 70%, la première moitié est admise directement après les écrits (soit 35%), et l'autre moitié (35% restant) après des épreuves orales.

Ainsi, à la fin du Semestre 2, trois cas de figure se présentent :

- » les étudiants dont le classement est compris dans le Numerus Clausus passent en filière de santé (médecine, sage-femme...) et poursuivent leur parcours jusqu'à l'obtention de leur diplôme.
- » tous les étudiants qui ont la moyenne (10/20) à leur contrôle continu **valident leur année de licence**.
- » enfin, ceux n'ayant pas la moyenne (après les rattrapages) ne valideront pas ces semestres et devront redoubler ou se réorienter :
 - en cas de redoublement, les crédits ECTS¹ ne sont pas validés
 - en cas de réorientation, les crédits ECTS sont conservés

Il existe de **nombreuses passerelles** entre le parcours PluriPASS et les autres filières présentes à Angers, au Mans et à Laval: licences disciplinaires, écoles d'ingénieurs que la pluridisciplinarité du parcours permet d'intégrer... Pour les étudiants pris dans les filières contingentées, leur poursuite d'étude reste semblable à ce qui a toujours existé.

¹ ECTS : système d'évaluation de la formation dans l'enseignement supérieur commun à toute l'Union Européenne (1 crédit ECTS obtenu en France vaut autant qu'un crédit obtenu en Allemagne ou dans tout autre pays d'Europe).

SCHÉMA D'ÉTUDE

Suite à la réforme, le schéma de l'année à venir n'est toujours défini, ainsi les informations relatives à l'organisation de l'année seront données par la Faculté lors de la réunion de rentrée.

LES ENSEIGNEMENTS

Durant l'année, les étudiants travaillent sur 4 blocs principaux :

- » Sciences de l'ingénieur,
- » Sciences de la vie,
- » Sciences humaines et sociales,
- » Un quatrième bloc transversal comprenant :
 - UEO¹
 - UE 3PE²
 - UE Anglais
 - UE Culture numérique.



Voici le tableau des matières des semestres 1 et semestre 2 de PluriPASS

SEMESTRE 1		SEMESTRE 2	
UE1	Biochimie, biologie et bioinformatique moléculaire	UE7	Biochimie, biologie, bioinformatique moléculaire, génétique
UE2	Biologie cellulaire, reproduction, anatomie	UE8	Biologie cellulaire, histologie
UE3	Chimie 1	UE9	Physiologie, anatomie
UE4	Biophysique	UE10	Biostatistiques
UE5	Sociétés et culture	UE11	Chimie 2
UE6	Droit, sciences politiques, économie	UE12	Psychologie
UEO 1, culture numérique, anglais		UEO 2, UEO 3	
3PE			

Les UEO sont à choisir parmi un total d'environ **30 UEO disponibles**, à hauteur de **1 UEO au S1** et de **2 UEOs au S2**. Chaque étudiant suit donc des UEOs qui lui sont spécifiques. La majorité des UEOs sont faites à distance.

Enfin, les étudiants doivent élaborer leur **projet d'orientation** au fil de l'année, via le **module 3PE**.

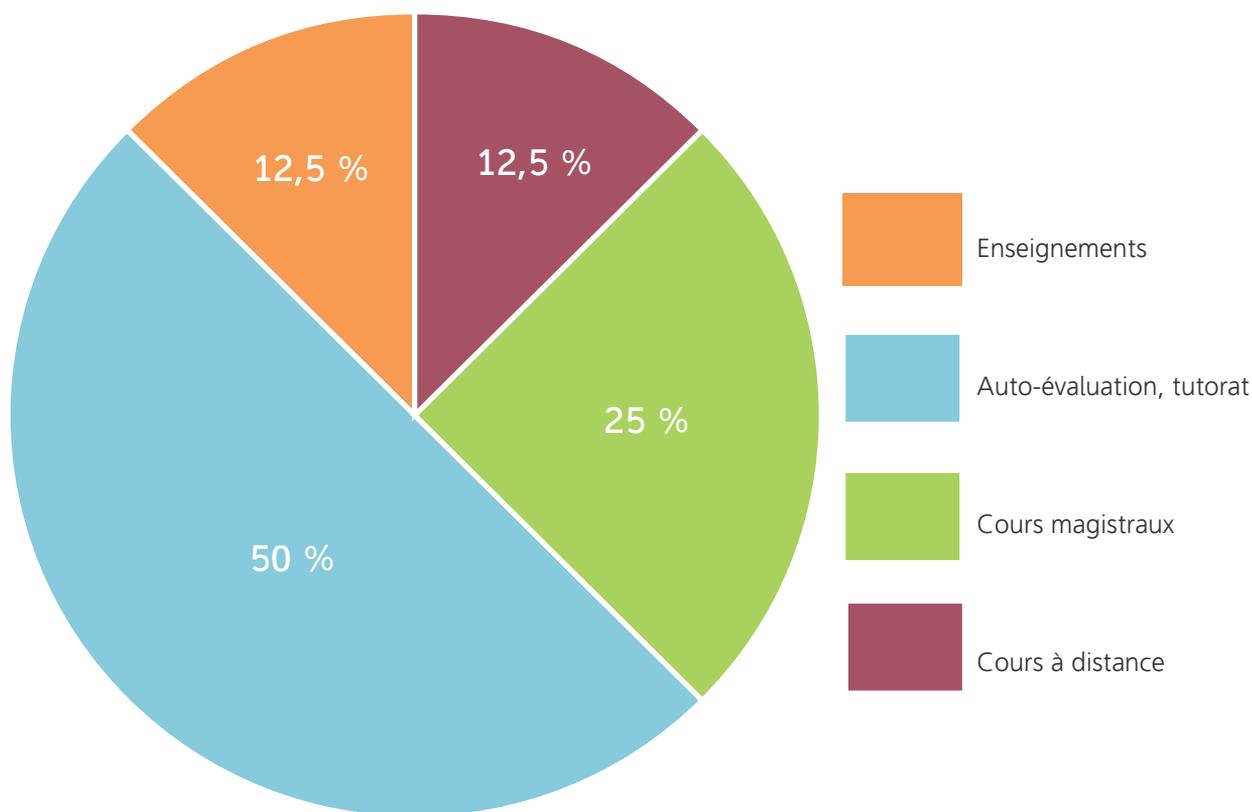
1 Unité d'Enseignement Optionnelle
2 Projet Personnel et Professionnel de l'Étudiant

LES MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

LE CADRE PÉDAGOGIQUE

Dans le parcours PluriPASS, l'université d'Angers met l'accent sur un mode d'apprentissage **totallement différent de celui de la PACES¹** en proposant notamment des **cours à distance** : environ 20 % du temps en non-présentiel, 30 % en présentiel, et le reste (50 %) en temps de travail personnel.

On entend par "**temps en non-présentiel**", un temps où le professeur n'est pas présent devant les étudiants à faire cours. Les pédagogies sont donc multipliées : du simple photocopié déposé sur la plateforme Moodle (via le site internet de l'université) à un diaporama commenté et finalisé par une auto-évaluation (QCMs, texte à trous...).



Répartition de l'apprentissage

¹ Première Année Commune aux Etudes de Santé, mode d'accès aux filières de santé dans la plupart des autres Facultés de France actuellement

OPTIONNELS ET 3PE : ORIENTATION ACTIVE DE L'ÉTUDIANT

Contrairement au système classique LMD (licence-master-doctorat), les études de santé ne permettent ni orientation progressive au cours des études, ni réorientation sans passerelle. Le choix de fin de première année est le plus souvent définitif et se fait actuellement sans réelles connaissances sur le cursus choisi. L'objectif de l'UE 3PE est donc d'inciter l'étudiant à **construire son projet d'orientation**, d'une part en *s'informant* sur la réalité des études et des métiers des filières contingentées (pharmacie, kiné...), et d'autre part en *envisageant* et en *documentant* également un choix d'orientation dans une filière non contingentée (biologie, licence de lettre, école d'ingénieur...).

La validation de l'UE 3PE passe par la production de deux fiches projets par l'étudiant : l'une pour une filière de santé souhaitée, l'autre pour une filière non contingentée.

La validation de l'UE 3PE est nécessaire pour valider son année mais n'entre pas en compte dans le classement d'admission aux filières contingentées.

Le système PluriPASS est explicité de manière plus approfondie dans le guide PluriPASS édité par la faculté, ou dans le livret d'orientation de la 2ATP (lien disponible dans l'avant-propos).



LE NUMERUS CLAUSUS

Tout le monde ne passe donc pas en deuxième année en santé, au sein des filières contingentées, le **nombre de place est limité**. Le nombre d'étudiants recevables dans toute la France est défini chaque année par un décret puis réparti entre toutes les facultés. C'est cela que l'on appelle le Numerus Clausus, évoqué précédemment. Il a été créé en 1971 et a pour but de réguler le nombre de professionnels de santé.

Le numerus clausus des différentes filières à Angers est le suivant :

Médecine : **190**

Pharmacie : **75**

Maïeutique : **25**

Masso-kinésithérapie : **23**

Dentaire : **15**

Ergothérapie : **15**

LE TUTORAT

Le tutorat est une **aide destinée aux étudiants en PluriPASS**, qu'ils soient Angevins, Manceaux et Lavallois. Il est intégralement composé d'étudiants ayant vécu PluriPASS et actuellement en médecine, pharmacie, maïeutique, kinésithérapie et odontologie.

QUE FAISONS-NOUS ?

Le tutorat propose des cours, des méthodes de travail, des exercices d'entraînement ou encore un soutien moral lors de cette année difficile : toutes les actions (elles sont nombreuses !) sont détaillées dans la suite de ce livret. Leur quantité peut sembler impressionnante au vu du programme chargé de PluriPASS, mais pas de panique ! Si chaque cours est préparé avec le plus grand soin et le plus souvent en collaboration avec les professeurs de l'Université, aucun d'entre eux n'est obligatoire. Le tutorat est un fonctionnement à la carte, et chaque étudiant peut décider de passer le temps qu'il souhaite à approfondir et s'entraîner sur certains cours, sans perdre de temps sur des notions qu'il maîtrise déjà.



Il est important de noter que le tutorat est un dispositif bénévole : le coût d'inscription n'est là que pour permettre de le faire fonctionner en payant les impressions, les déplacements au Mans et à Laval, le matériel... Les **140 étudiants tuteurs** ne participent que parce qu'ils le souhaitent ! Pour autant, **bénévolat ne signifie pas amateurisme** : les tuteurs ont la possibilité de valider une option qui exige d'eux qu'ils fournissent un travail sérieux.

NOS ACTIONS

PARRAINAGE

Il est fréquent de se sentir perdu en arrivant en PluriPASS. Pour répondre à ses questions, chaque étudiant obtient un binôme de parrain d'années supérieures lorsqu'il s'inscrit au tutorat. Ces parrains/marraines sont là pour apporter leur soutien, et pour répondre aux interrogations concernant la méthode de travail, l'organisation de l'année et l'orientation.



STAGE DE PRÉ-RENTRÉE

La marche entre le lycée et l'université peut être difficile. Le stage de pré-rentrée permet de commencer l'année en douceur sur une dizaine de jours, avant la rentrée universitaire, dans les locaux de la Faculté de Santé d'Angers ainsi qu'à l'amphi Robert Garnier au Mans, et dans les salles de l'IUT de Laval, en **petits groupes de 35 à 40 étudiants**.

Au programme : cours donnés par les tuteurs, exercices de méthodologie, rencontre avec les parrains, visite des locaux de la faculté...

Le stage se termine par un petit **examen blanc**, qui permet un premier entraînement en conditions d'épreuve avant l'examen réel de la faculté, fin septembre ou début octobre.



LES TUTAIDES

Les Tut'aides ont lieu **une fois par semaine**, à Angers aux départements médecine ou pharmacie de la Faculté de Santé, le lundi ou le mardi soir, et le samedi matin au Mans et à Laval. Elles ont une **durée de 2h**.

En petits groupes d'une trentaine d'étudiants, un tuteur d'année supérieure spécialiste de sa matière anime un cours en insistant sur les **notions complexes** à assimiler ou les **points clefs** tombant le plus souvent aux examens.

Les Tut'aides pourront prendre différentes formes en fonction des besoins de l'UE : exercices, explications de cours, réponse aux questions des étudiants... Le tout dans un souci d'**interactivité** et de **pertinence** !

L'efficacité des Tut'aides repose sur la **collaboration avec les professeurs de la Faculté** pour construire le contenu, ainsi que sur l'expérience des tuteurs. Ces séances permettent une approche différente des cours afin de fournir aux étudiants des outils supplémentaires pour leur compréhension et leur réussite.

A titre d'exemple, les étudiants pourront résoudre une série d'exercices grâce à l'aide des tuteurs qui seront disponibles pour répondre à toutes leurs interrogations en direct. Ils pourront également obtenir des explications et de l'aide sur des notions complexes.

Les Tut'aides seront complétées par du **contenu pédagogique en ligne** : fiches, vidéos explicatives, etc... pour appuyer l'apprentissage des étudiants de première année.



LES COLLES

Les colles se déroulent le mercredi soir dans l'amphithéâtre Averroès de la Faculté de Santé à Angers, au Mans le vendredi dans l'amphithéâtre Garnier et à Laval dans l'amphithéâtre Jean Monnet.

Il s'agit d'un entraînement par QCM portant sur les notions de trois matières abordées lors des jours précédents. Les sujets sont distribués au début de la séance et les étudiants disposent d'1h30 à 2h pour répondre aux QCMs, comme lors du concours.

Les copies sont ramassées, corrigées automatiquement et notées en quelques jours, chaque étudiant obtenant une note et un classement dans les mêmes conditions que l'examen.

LES EXAMENS BLANCS

Les examens blancs ont lieu à **deux reprises** durant **chaque semestre** sur un samedi entier. C'est l'entraînement le plus représentatif des contrôles continus de PluriPASS. Dans les **mêmes conditions** que lors des examens finaux, les étudiants travaillent sur l'intégralité des notions abordées auparavant grâce à des **sujets relus par les professeurs** de chaque matière.

Les copies sont ensuite corrigées automatiquement, et un classement permet aux étudiants en PluriPASS de se donner une idée de leur position au sein de la promotion.



LES SÉANCES INTERACTIVES

Les séances interactives ont lieu ponctuellement le soir, en amphithéâtre et en retransmission pour nos étudiants Lavallois et Manceaux. Des tuteurs proposent des QCMs de raisonnement auxquels les étudiants peuvent répondre sur ordinateur, tablette ou smartphone. En fonction des réponses, les tuteurs détaillent les corrections et répondent aux questions des étudiants, en amphithéâtre ou sur un tchat en ligne.

Ces séances se veulent être un moment d'**approfondissement** des connaissances et d'échange avec les tuteurs. Elles permettent de détailler les raisonnements attendus lors des examens et dans une ambiance plus détendue !

LES SÉANCES DE PRÉPARATION AUX QROCS

Lors de l'examen de décembre, les étudiants doivent répondre à deux QROCs (Question Rédactionnelle Ouverte Courte), une petite rédaction synthétique d'une page en **sociologie** (UE5) et en **droit** (UE6).

Le tutorat propose donc, en collaboration avec les professeurs de la faculté, des formations à l'exercice de la QROC. Une **préparation complète** est disponible à distance sur la plateforme internet du Tutorat, ainsi que des séances en présentiel durant lesquelles sont expliquées les consignes détaillées et les modalités de correction, mais également les points à ne pas oublier, les erreurs à ne surtout pas commettre...

Plusieurs sujets de QROCs sont ensuite proposés aux étudiants afin qu'ils y répondent s'ils le souhaitent, puis corrigés par les tuteurs selon les consignes de la faculté.

L'objectif est de maîtriser cet exercice difficile et redouté par tous les étudiants : on estime que la moyenne générale aux QROC est de 7/20.



Etudiante rédigeant une QROC



Sujets de QROCs avant l'examen

PLATEFORME QCMS

Par ailleurs, une plateforme de QCMs en ligne est utilisée par les étudiants pour s'exercer sur plus de **6000 questions** créées par les tuteurs. Ainsi l'étudiant est libre de s'entraîner à tout moment où il veut.

Si cet entraînement soulève des questions, ils peuvent les poser sur le **forum** du tutorat, et recevoir des réponses de tuteurs, mais aussi d'autres étudiants en PluriPASS, ce qui est plus fréquent qu'on ne le croit !

PRÉPARATION AUX ORAUX

L'année de PluriPASS se clôture par des oraux. Cet exercice, totalement inédit dans une année centrée sur l'apprentissage théorique, peut être très déstabilisant. Afin de donner toutes leurs chances aux étudiants qui passent les oraux, le tutorat organise une **dizaine de séances en petits groupes** d'une vingtaine d'étudiants. Celles-ci favorisent l'**interactivité** et l'**entraînement**, en détaillant chaque étape de l'entretien : consignes détaillées, arrivée dans la salle, astuces... En parallèle de cette préparation dans les salles de la faculté, des ressources sont disponibles à distance sur le site internet du Tutorat.



Une fois la préparation terminée vient le temps de l'entraînement : chaque année, le tutorat propose aux étudiants **deux sessions d'oraux blancs** sur deux samedis différents. Les étudiants y ont la possibilité de s'exercer sur l'**intégralité des quatre oraux différents** de PluriPASS. Après chaque passage, ils peuvent devenir jury et assister à l'oral d'un autre candidat, ce qui est idéal pour se mettre à la place de l'évaluateur dans une **ambiance bienveillante**.



Bien sûr, la préparation aux oraux comme les oraux blancs ont lieu aussi bien à Angers, au Mans et à Laval. Un moment privilégié dans une période où l'absence de cours peut être ressentie comme déroutante !

CONTENU EN LIGNE

En plus de toutes les actions en présentiel, le tutorat met à disposition des étudiants du contenu en ligne, via un **site dédié**. En plus de l'aspect pédagogique, une partie est réservée à la santé et au bien être des étudiants (Recettes, conseils...) qui est aussi présente sur cette plateforme pour accompagner l'étudiant en globalité.



Une chaîne **Youtube** propose régulièrement des vidéos centrées sur la méthodologie, mais aussi des explications détaillées d'exercices sans oublier des **témoignages d'étudiants ayant réussi le concours PluriPASS** qui partagent leurs conseils et méthodes.



Témoignage de Thomas, étudiant en Médecine



Témoignage de Jean, étudiant en Médecine



PluriPASS est une année importante, durant laquelle il est fréquent de se sentir perdu, fatigué, stressé. Dans ces conditions, il est facile de ne plus **prendre soin de soi** et d'en oublier de faire du sport, de bien manger ou simplement **se reposer**.

Pour éviter cette situation, le tutorat propose de nombreuses actions destinées à améliorer le **bien-être des étudiants**.

Nous proposons dans ce sens plusieurs actions telles que des permanences, à la BU ou à la Faculté pour discuter, des séances de sport afin de se défouler, des moments de cohésion...

Parmi les **moments de cohésions**, nous organisons en début d'année, une après-midi de cohésion sur les sites de la Faculté (départements Médecine et Pharmacie) ainsi qu'à la BU. C'est un événement phare durant lequel sont organisés des activités permettant à la fois de rencontrer les autres étudiants et de découvrir les lieux.



Après-midi de cohésion



Permanence santé



Séance de sport

NB : afin de prévenir tout mal-entendu, **l'après-midi de cohésion n'est pas un bizutage**. Le tutorat, tout comme la Faculté condamne fermement le bizutage, puni par la loi.

ET ÇA FONCTIONNE !

Le tutorat existe à Angers depuis plus de dix ans. Il a accompagné la création de la PACES, puis l'arrivée de PluriPASS, en cherchant avec la faculté à rendre cette année d'entrée dans les études de santé plus intelligente dans la formation des futurs professionnels.

Fort de ces années d'expérience, le tutorat est une méthode rodée, basée sur les ressources et les innovations infinies des étudiants : aujourd'hui à Angers, payer plusieurs milliers d'euros ne donne pas plus de chance d'accéder aux études de santé.

Ainsi, en 2017-2018 :

- » 90 % des étudiants en PluriPASS sont inscrits au tutorat. 100 % des étudiants qui obtiennent une filière aux semestres 2 et 3 y étaient inscrits.
- » 51 % des étudiants qui suivent assidûment le tutorat (présents à plus de 95 % des colles) obtiennent une filière de santé dès la fin du semestre 2, contre 30 % dans toute la promotion.

L'objectif du tutorat est de permettre à chacun, indépendamment de ses ressources financières, d'accéder au métier de ses rêves. Et chaque jour, nous tirons notre énergie du constat qu'à Angers, au Mans et à Laval, l'égalité des chances n'est plus simplement un idéal.

LE MANS ET LAVAL

Des informations concernant les étudiants qui ont fait le choix de suivre leur première année au Mans et à Laval sont distillées tout au long de ce livret. Néanmoins, il nous paraît utile de consacrer quelques paragraphes plus spécifiquement au déroulement de PluriPASS et du tutorat en Sarthe et en Mayenne.



PLURIPASS AU MANS

La plupart des cours magistraux et des ED au Mans se font par vidéoconférence ou **vidéo-conférence** depuis Angers. En d'autres termes, le professeur qui donne son cours à Angers est **diffusé en direct** afin que les étudiants présents à l'amphithéâtre Robert Garnier au Mans ou connectés sur Panopto puissent le suivre à distance.

Si cette manière de suivre le cours peut paraître déstabilisante la première fois, les retours d'étudiants permettent d'affirmer que tout le monde s'y retrouve rapidement. En outre, certains ED se font en présentiel dans les salles adjacentes à l'amphithéâtre Robert Garnier.



Amphithéâtre Garnier



*Bibliothèque Universitaire
du Mans*

La responsable en charge de PluriPASS au Mans est Mme Annick Manceau ; la secrétaire en charge de PluriPASS au Mans est Mme Hélène Godement. Ce sont les deux interlocuteurs privilégiés pour toutes les questions relatives à l'organisation des enseignements et des examens au Mans (*coordonnées en fin de livret*).

LE TUTORAT AU MANS

Plusieurs tuteurs veillent à la bonne transposition de toutes les initiatives tutorales angevines au Mans. En exemple, on pourra citer :

- » **La pré-rentree**, avec certaines séances par vidéo-transmission en direct à l'amphithéâtre Garnier et d'autres assurées sur place par des étudiants d'années supérieures qui font le déplacement afin de répondre à toutes les questions des étudiants manceaux ;
- » **Le parrainage**, rencontre un samedi matin au Mans au cours duquel des étudiants en 2e année partagent leur vécu, leurs conseils et leurs cours autour de gourmandises et de boissons ;
- » **Les Tut'Aides**, organisées le samedi matin au Mans, dans les salles adjacentes à l'amphithéâtre Garnier, par des tuteurs en 2e année ;
- » **Les colles**, organisées en semaine au Mans par le tutorat et Mme Hélène Gode-ment ;
- » **Les examens blancs**, organisés à l'amphithéâtre Garnier par la Cellule Le Mans ponctuellement durant les semestres ;
- » **Les séances interactives**, accessibles via Internet à tous les étudiants inscrits au tutorat ;
- » **Les séances de préparation aux QROCs**, transposées au Mans durant le premier semestre ;
- » **Les oraux blancs**, la préparation aux oraux, pour ceux qui auraient à passer des MEMs en fin d'année.



PLURIPASS À LAVAL

Les cours magistraux seront retransmis dans l'Amphithéâtre Jean Monnet, qui se situe au niveau de la MDPH. Les EDs seront encadrés par des professeurs de l'IUT de Laval ou par des professeurs venant du Mans. Ils auront lieu au niveau de l'IUT, ou dans la fac de droit.

Mme LEDRU-BAEY est actuellement la référente de PluriPASS pour Laval.

LE TUTORAT A LAVAL

Les actions du Tutorat organisées à Angers et au Mans seront les mêmes à Laval.

Sous réserve de modifications :

- » **Tut'aides** : le samedi matin par des tuteurs venant d'Angers (pharma, médecine, sage-femmes) ou de Laval (ergo, kiné) ;
- » **Colles** : dans la semaine (préférentiellement le mercredi), surveillées par les tuteurs ergo/kinés. En cas d'indisponibilité la colle sera décalée au samedi, auquel cas les étudiants seront prévenus en amont ;
- » **Examens blancs** : à la même fréquence qu'à Angers, ils auront lieu sur un samedi entier. Ils se dérouleront soit dans l'amphithéâtre Jean Monnet, soit dans un des amphithéâtres de l'IUT ;
- » **Les séances interactives**, organisées à distance par les tuteurs seront retransmises dans les petites salles de l'IUT/fac de droit ;
- » Les séances de préparation aux **QROCs** et **MEMs** auront aussi lieu à Laval, respectivement au premier et deuxième semestre. Elles seront organisées par le tutorat en collaboration avec la faculté d'Angers.

Un référent Tutorat-Laval est disponible par mail si vous avez des questions, des doutes, un quelconque problème.

LES INFORMATIONS UTILES

EXAMENS

Les examens seront répartis tout au long de l'année, avec cinq épreuves. Il faut ajouter à cela les oraux, qui se dérouleront début juin sur Angers.

Au total, à Angers, les examens peuvent se dérouler sur 4 lieux différents :

- » Faculté de médecine,
- » Faculté de Droit-Economie-Gestion,
- » Faculté des Sciences,
- » IUT.

Au Mans et à Laval, les examens ont lieu aux mêmes dates sur les sites habituels de cours.

SCOLARITÉ

C'est le secrétariat qui gère les étudiants, leurs emplois du temps de cours et d'exams, etc... Trois secrétaires sont dédiées à PluriPASS. Il s'agit de Murielle Lurat, Claudette Benoist et Léa Jamet.

Ses horaires d'ouverture sont **9h15 – 12h15** et **13h45 – 17h15**, du lundi au vendredi, mais elle est fermée les mercredi et vendredi matin.

Elle est située au rez-de-chaussée du **bâtiment C** près de l'accueil de l'UFR Santé.

CARTE ÉTUDIANTE

Elle est normalement remise au moment de l'inscription.

Cette carte est rechargeable grâce à **IZLY** (site internet et application disponibles) et permet de payer au restaurant universitaire ou au service de reproduction des bibliothèques universitaires d'Angers.



RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Le prix d'un repas au restaurant universitaire (RU) était pour l'année 2018-2019 de **3,25 €**. Il y a deux restaurants universitaires qui peuvent intéresser les étudiants en Pluri-PASS : le restaurant **Ambroise Croizat**, juste à côté des amphithéâtres, et un restaurant à Saint Serge juste en dessous de la bibliothèque universitaire.

Les horaires sont les suivants :

- » RU Ambroise Croizat : le midi, 11h15 – 13h30 (du lundi au vendredi) fermé le soir
- » RU Saint Serge : le midi en semaine 11h30 – 13h30 (du lundi au vendredi), le samedi midi 11h45 – 13h15, le soir en semaine 18h45 – 20h15 (fermé le samedi soir).



LA CAFÉTÉRIA

Une cafétéria est disponible au RU Ambroise Croizat et au RU Saint-Serge, ouverte de 8h30 à 18h. Elle dispose de sandwiches, de salades, et de viennoiseries.



CONTACTS TUTORAT

Ces adresses mails sont à ta disposition pour tous problèmes, questions, ou envies durant l'année.

Membre du bureau	Adresse mail
Générale	tutorat@asso2atp.fr
Présidence	president@asso2atp.fr
Trésorerie	tresorerie@asso2atp.fr
Secrétariat	secretaire@asso2atp.fr
Communication	communication@asso2atp.fr
Pédagogie	pedagogie@asso2atp.fr
Orientation	orientation@asso2atp.fr
Santé	sante@asso2atp.fr
Le Mans	lemans@asso2atp.fr
Laval	laval@asso2atp.fr

NOUS SITUER

Notre bureau est situé au département Médecine de la Faculté de Santé, en salle **F202**



NOUS RETROUVER



/Tutpluripass



@tutpluripass



Tutorat PluriPASS



@TutPluriPASS



@tutoangers

CONTACTS FACULTÉ

Site	Responsable	Contact
Général	PluriPASS	pluripasse@contact.univ-angers.fr
Angers	PASSIRANI MALLERET Catherine	0241735916
Le Mans	GODEMENT Hélène	sco-L1sante@univ-lemans.fr
	MANCEAU Annick	

REMERCIEMENTS

Le Tutorat tient à remercier l'ensemble de la Faculté de Santé, le doyen, les responsables du parcours PluriPASS et de la scolarité PluriPASS ainsi que les acteurs des antennes PluriPASS au Mans et à Laval pour leur soutien.

Mr Joël BASSET, Responsable Service Maintenance - Logistique

Mme Claudette BENOIST, Scolarité PluriPASS

Mr Yannick DIQUELOU, Responsable des études PluriPASS et de la Formation Continue en Santé

Mme Hélène GODEMENT, Secrétariat PluriPASS du Mans

Mme Fabien HUBERT, Directrice des services - départements Médecine

Mme Léa JAMET, Scolarité PluriPASS

Mme Sophie LEDRU-BAEY, Vice-Présidente déléguée au développement du campus de Laval

Mme Elise LEPELTIER, Responsable de l'UEO Tutorat

Mr Nicolas LEROLLE, Directeur de la Faculté de Santé

Mme Hélène LIBOUBAN, Responsable de l'UEO Tutorat

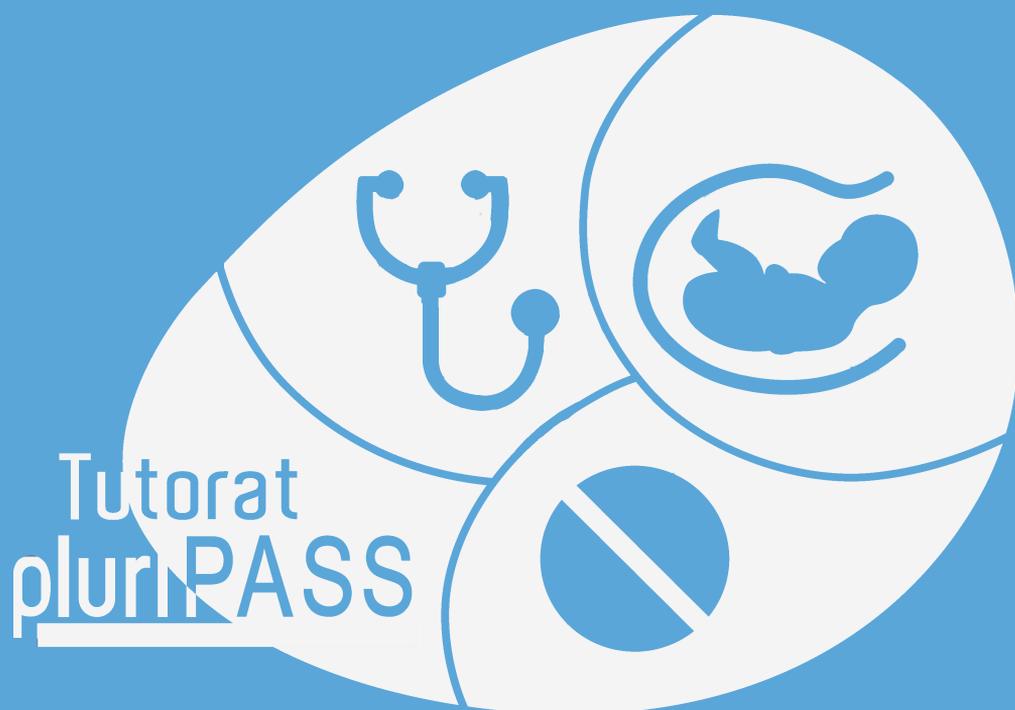
Mme Murielle LURAT, Scolarité PluriPASS

Mme Annick MANCEAU, Responsable PluriPASS au Mans

Mme Catherine PASSIRANI MALLERET, Directrice de PluriPASS

Les services audiovisuel, e-pédagogie et informatique de la Faculté de Santé

Aux enseignants pour leurs aide et soutien



2ATP – UFR Santé, 28 rue Roger Amsler, 49045 ANGERS CEDEX 01



02 41 73 59 70



www.asso2atp.fr